

# UN PROGRAMME DE VOIRIE ÉCORESPONSABLE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

MACS a voté en 2021 un Plan Pluriannuel d'Investissement de 31 M€ pour programmer avec les communes les investissements en matière de voirie sur toute la durée du mandat. Après 2 ans de mandat, l'heure est venue de dresser un premier bilan des opérations réalisées.



*Le réaménagement de l'avenue de Tourren à Saint-Vincent-de-Tyrosse a privilégié les mobilités actives et la présence de la nature en ville*

## ASSURER LA PÉRENNITÉ DES VOIES ET DES OUVRAGES D'ART

C'est la première mission de MACS dans le domaine de la voirie : intervenir au quotidien pour **maintenir le réseau routier (1 000 km de routes communales) en bon état d'usage et de sécurité**. MACS assure par ailleurs les travaux nécessaires sur **les ouvrages d'art**. Un audit réalisé en 2021 sur les ouvrages d'art a révélé l'importance de mener rapidement certains travaux dans ce domaine.

Pour financer l'ensemble des travaux portant sur la voirie, les voies vertes et les ouvrages d'art, le budget a été abondé de 8 M€ supplémentaires en 2022, ce qui porte l'ensemble des investissements à **19 M€ sur le mandat pour les travaux de pérennité**.

En 2 ans (2021 et 2022), **5,7 M€** de travaux ont été réalisés et représentent 30 % des investissements du mandat.

## AMÉNAGER ET REQUALIFIER DES ESPACES PUBLICS

**52 projets** ont été identifiés avec les communes sur le mandat pour lesquels MACS y consacrera près de **12 M€**.

En 2 ans, **7** opérations sont déjà achevées, **7** sont en cours de réalisation, ou sur le point de démarrer et **16** en sont au niveau des phases d'études.

**MACS privilégie la dimension environnementale dans ses chantiers de voirie. Cela se traduit par des projets guidés par la volonté d'intégrer les piétons et les cyclistes dans les nouveaux aménagements, pour faciliter et sécuriser leur pratique (et réduire ainsi l'utilisation de la voiture) mais aussi par l'utilisation de nouveaux matériaux et l'évolution vers de nouvelles techniques favorisant la perméabilité des sols et réduisant l'artificialisation. Le réaménagement de l'avenue de Tourren à Saint-Vincent-de-Tyrosse et du parc d'activités des 2 pins à Capbreton en sont deux exemples emblématiques.**

## LANDES ATLANTIQUE SUD DÉVOILE SA FEUILLE DE ROUTE POUR 2023

L'Office de Tourisme intercommunal (OTi), Landes Atlantique Sud, assure depuis 5 ans les missions d'accueil et d'information des touristes, ainsi que la promotion de l'activité touristique et l'animation du réseau des socio-professionnels pour le compte de la communauté de communes MACS. Conformément au projet de territoire qui vient d'être publié et aux orientations du nouveau schéma directeur du tourisme et des loisirs de MACS, Landes Atlantique Sud s'engage pour un tourisme toujours plus responsable dès 2023. Aux commandes, Clotilde Cassot, nouvelle directrice de Landes Atlantique Sud.

### POUR UN TOURISME RESPONSABLE

La mission est ambitieuse pour les années à venir : il s'agit pour MACS d'**assurer la préservation des espaces naturels** par un développement maîtrisé et raisonné des infrastructures, et pour l'OTi d'**organiser l'activité touristique de façon plus équilibrée** sur l'ensemble du territoire. En effet, des attentes sont fortes en zone rétro-littorale autour de certains points d'intérêt touristiques (comme les bords de l'Adour par exemple...), en complémentarité avec le littoral.

### DES ENGAGEMENTS CONCRETS

Landes Atlantique Sud s'engage dès 2023 sur plusieurs objectifs :

- **positionner la destination, d'un point de vue marketing**, en correspondance avec les orientations de cette stratégie touristique communautaire responsable ;
- **engager l'OTi dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** ;
- **mener une étude pour optimiser l'organisation spatiale de l'accueil des touristes**, en complémentarité de « points de diffusion d'information touristique » sur les zones d'intérêts touristiques ;
- **contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de l'appel à projet régional** « accompagnement aux changements des territoires touristiques » animé par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Cette feuille de route réalisée collectivement permettra de mener des projets et des actions à l'échelle locale dans un cadre durable et responsable, en bénéficiant du soutien de la Région Nouvelle Aquitaine.
- **participer à la définition et à l'alimentation d'un système d'observation intelligent**, permettant de mesurer l'activité touristique et ses effets sur la destination.



**Clotilde Cassot**  
**Directrice de Landes Atlantique Sud**

#### **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

J'ai une vingtaine d'années d'expérience dans le secteur du tourisme en Direction d'Office du tourisme (Limoges pendant 8 ans et Villers-sur-Mer 3 ans) mais aussi en Développement à l'échelle d'un département de la région parisienne (Essonne). J'ai à cœur de mettre mon pragmatisme et mon enthousiasme au service des élus, des partenaires et mon équipe et attache de l'importance à la dynamique collective.

#### **Quelles sont vos premières impressions sur le territoire de MACS ?**

Ces premières semaines me confirment la prédisposition à l'engagement perçue lors de mon recrutement. MACS est un territoire qui dispose de très gros atouts et pas seulement naturels. L'humain est omniprésent et l'accueil est une véritable culture locale. Tous les partenaires que je rencontre démontrent un grand sens de l'hospitalité, une ouverture d'esprit et une envie de faire. La culture touristique et le travail collectif sont ici des clés de réussite pour répondre aux enjeux de transitions auxquels nous devons répondre avec exemplarité.

**900 000€**,  
c'est le budget alloué à l'OTi pour  
mener ses missions sur 2023

## MACS MULTIPLIE SES SERVICES ITINÉRANTS

La communauté de communes propose un accompagnement aux démarches numériques via ses trois Escales, l'Escale Info, l'Escale Éco et l'Escale numérique installées à Capbreton, Soustons et Saint-Vincent-de-Tyrosse. Pour aller encore plus au contact de tous les habitants du territoire, l'Escale Info devient itinérante et l'Escale Éco va à la rencontre des jeunes.



*ESCALE : espace d'accueil, d'écoute et de ressources où nous prenons le temps de trouver ensemble des réponses*

Accompagnement physique, matériel à disposition, aide aux démarches administratives en ligne... Les Escales Info, Éco et Numérique de la communauté de communes sont pleinement engagées pour aider les habitants de MACS qui ne maîtrisent pas les outils numériques. C'est un fait, de plus en plus de démarches sont à accomplir en ligne et nous ne sommes pas tous égaux face à un ordinateur. C'est pour cela, notamment, qu'ont été créées les Escales, installées à Soustons, Capbreton et Saint-Vincent-de-Tyrosse. Les services y sont nombreux : aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation à l'Escale Éco, accompagnement dans des démarches administratives diverses à l'Escale info, mise à disposition d'ordinateurs et d'imprimantes... tout est fait pour accompagner au mieux les habitants qui en ont besoin.

### L'ESCALE INFO DEVIENT ITINÉRANTE

Afin d'aller encore plus au contact des habitants et de leur donner accès à ses services, l'Escale Info se déplace désormais et propose des permanences dans plusieurs communes. Depuis début novembre, **l'Escale Info s'installe le lundi matin**, de 9h à 12h, **sur le pôle de l'Adour** (soit à Orx ou Sainte-Marie-de-Gosse, ou Saint-Jean-de-Marsacq) , **et le lundi après-midi sur le pôle tyrossais** (à Tosse), de 14h à 17h.

**Deux autres sites rejoindront l'expérimentation en février** : Le pôle du Nord, avec une permanence de l'Escale Info le mercredi matin à Messanges et le Pôle Est, le mercredi après-midi à Saint-Geours de-Maremne

#### L'inscription se fait auprès des mairies qui accueillent l'Escale Info Itinérante :

Mairie d'Orx : tél. 05 58 77 91 04

Mairie de Sainte-Marie-de-Gosse : tél. 05 59 56 32 16

Mairie de Saint-Jean-de-Marsacq : tél. 05 58 77 70 54

Mairie de Tosse : tél. 05 58 43 02 01

### L'ESCALE ÉCO VA À LA RENCONTRE DES JEUNES

L'Escale Éco a signé une convention avec le lycée hôtelier Louis Darmanté à Capbreton pour proposer des ateliers aux élèves de 3<sup>e</sup>, section SEGPA. Il s'agit de leur donner un premier accès à l'outil **Parcouréo**, un logiciel dont dispose l'Escale éco et qui permet aux élèves de s'informer sur des métiers, choisir une orientation ou élaborer un projet professionnel. D'autres interventions sont également planifiées dans des collèges.

*Ce logiciel est également consultable à l'Escale Éco, à Soustons.*

## AGIR POUR UN NUMÉRIQUE PLUS RESPONSABLE

La communauté de communes se prépare depuis plus d'un an aux échéances de la loi REEN demandant à toutes les collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants de définir pour le 1<sup>er</sup> janvier 2025 une stratégie numérique responsable pour réduire l'impact du numérique sur l'environnement. En préalable à l'élaboration de cette stratégie, un état des lieux numérique a été dressé, précisant notamment les mesures déjà menées au niveau de MACS pour réduire l'empreinte écologique.

### UN ÉTAT DES LIEUX RASSURANT

MACS a fait mesurer l'impact de ses outils numériques sur l'environnement. Cette étude réalisée conjointement avec 13 autres entités (publiques et privées) a permis à MACS de suivre ses données sur 2 ans et surtout de confronter ses résultats. Plusieurs critères ont été analysés : les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique ; la consommation des ressources rares (minerais...) ; l'épuisement de l'énergie et la tension sur l'eau.

Si les résultats de MACS témoignent d'une certaine stabilité entre 2021 et 2022, l'étude a permis également de faire ressortir **de bonnes performances** au niveau de la communauté de communes qui affiche **un impact de 30 % inférieur à la moyenne générale**.

En 2022, l'empreinte numérique sur l'environnement pour un agent de MACS est de :

- **228** kg équivalent CO<sub>2</sub>, en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre ;
- **10** g eq. SB, pour la consommation de minerais rares ;
- **213 m<sup>3</sup>** d'utilisation d'eau ;
- **8 276** MJ EP, le niveau d'épuisement d'énergie.

### QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS DÉJÀ PAYANTES

Malgré le développement du télétravail qui a amené à revoir certains équipements numériques, MACS a réussi à contenir son empreinte écologique grâce à plusieurs mesures phares mises en place :

- **formation des agents** du service informatique au numérique responsable (6 personnes certifiées) ;
- **mise en place d'une politique d'achats responsables** (clauses environnementales dans les appels d'offres, préférence donnée au matériel éco-labellisé, et aux équipements d'occasion) ;
- **tri** des consommables ;
- **durée de vie prolongée** des équipements, en privilégiant la remise en état (pour les tablettes des scolaires notamment) et en allongeant la durée de dotation des équipements ;
- **limitation** du nombre d'appareils par personne (ordinateur, écran, tel) avec priorité donnée aux outils portables ;
- **mise en place du BYOD** (Bring Your Own Device) pour certains utilisateurs (élus) ;
- **suppression des panneaux multimédias lumineux** (PLM) au profit de l'application PanneauPocket ;
- **sensibilisation des agents** aux bonnes pratiques numériques via de l'information et des ateliers (extinction des appareils le soir ; réduction des mails...) ;
- **paramétrage des imprimantes** en mode éco (c'est à dire recto/verso), avec un système d'identification et une généralisation de l'impression sur papier recyclé (hors actes administratifs).

**En 2021, MACS a reçu le label territoire innovant de bronze des Interconnectés et a été récompensé par le prix des Cas d'OR du numérique pour ses travaux en faveur du numérique responsable**



CONTACT PRESSE  
Service Communication  
05 58 77 58 83  
[service.communication@cc-macs.org](mailto:service.communication@cc-macs.org)